**Les observations sur les Études sur la sécurité semencière (ESS)**

**dans les pays d’intervention du Sahel au cours des dix dernières années**

**(Cas du Rapport ESS Tchad)**

**1) Quels sont les aspects clés qui ont été évoqués par ce rapport qui peuvent contribuer à améliorer la façon dont vous travaillez?**

-Le secteur semencier est marqué par des interventions d’urgences et notamment les importantes distributions directes de semences ayant lieu à la suite des sécheresses répétées et aux nombreuses crises politico-militaires que le pays a connues ces dernières années.

-Quatre sources de semences ont été comparées (Bons d’achat et foires aux semences, achat direct de semences, achat local au marché, et le secteur formel des semences).

-La plupart des paysans ne disposent pas de ressources nécessaires pour l'accès aux différents intrants dont les semences améliorées et il n’existe pas de système efficace et stable de crédit agricole.

-Une production de semences en cours de développement mais encore très limitée.

**2) Quels sont les aspects qui font défaut?**

-Les sources de semences n’ont pas été données avec exactitude. Les semences dans le cadre d’urgence sont de semences de qualité douteuse car le plus souvent achetées auprès des commerçants. Les semences quelquefois ont été introduites directement de l’extérieur sans passer par la recherche ou le service phytosanitaire ex. cas des semences PANAR (République Sud-Africaine) est encore frais dans nos mémoires.

-Les informations sur l’importance et la disponibilité des semences améliorées.

-Les interventions d’urgence, bien que justifiées d’un point de vue humanitaire, ont un impact négatif sur le marché potentiel en semences.

**3) Sur la base des conclusions du Rapport, quelles leçons pouvons-nous tirer?**

-Le secteur semencier informel (privés) est appelé à jouer un rôle aussi important au même titre que les autres acteurs pour la viabilité du système.

-Le soutien aux gestionnaires de semences des agriculteurs et des groupes informels producteurs des semences paysannes.

-Le soutien aux vendeurs locaux des semences au marché local.

-L’appui au secteur semencier formel (ITRAD pour la création, production et conservation des ressources phylogénétiques) et BNSP pour le contrôle et la certification).

-Les études rapides de sécurité semencière après une catastrophe aiguë doivent être opportunes pour informer une réponse pour la saison suivante.

-Il y a un besoin de formation sur les systèmes semenciers et la sécurité semencière.

-Les résultats de ces études sur la sécurité semencière peuvent éclairer la conception d’un projet pour s'assurer que davantage d’acteurs, en particulier les femmes, sont engagés dans l'activité proposée.